



Usufritière et clefs logement

Par **derthou**, le **04/03/2019** à **16:49**

bonjour,

Ma mère est usufritière sur la totalité d'un appartement et ses enfants sont nu-proprétaires du bien.

Ayant été admise en maison de retraite, l'appartement est inoccupé.

Un des enfants exige d'avoir les clés du logement.

Peut-elle refuser de les donner ?

Par **morobar**, le **04/03/2019** à **16:59**

Bonjour,

Il vaudrait mieux organiser la garde des lieux:

- * prévenir l'assureur des conditions d'occupation ou d'inoccupation

- * relève du courrier, des factures..

Entretien, chauffage hors-gel.

Si vous voulez éviter les dégradations, les vols et le squat le cas échéant.

Alors confier les clés à un des enfants nu-proprétaire me semble une bonne idée.

Mais elle peut effectivement refuser.

Par **amajuris**, le **04/03/2019** à **17:14**

bonjour,

même l'usufruitier ne peut pas pénétrer dans le logement si celui-ci est occupé sauf accord de l'occupant.

votre mère peut refuser de les donner comme elle peut les donner à la personne de son choix.

il faut rester méfiant certains n'ont pas la patience d'attendre l'héritage pour se servir, un inventaire peut être établi.

salutations